

Fiche Action

Sensibilisation au handicap et pratiques inclusives ALSH / EAJE/ Assistant.e.s Maternel.le.s

▶ Structures visées	Lieux d'accueil d'éveil et de loisirs du département de l'Eure et Loir
▶ Organisateur	Gestionnaire du lieu d'accueil concerné par l'intervention
▶ Contexte d'intervention	<p>2 possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demande d'intervention à l'initiative d'un gestionnaire ou d'une structure d'accueil - Proposition d'intervention du PRH suite à des besoins repérés lors d'un projet personnalisé d'accueil et/ou dans le cadre de la mise en place d'un personnel supplémentaire.
▶ Objectif général	Faciliter l'accueil de Tous les enfants en sensibilisant les participant.e.s au handicap et pratiques inclusives.
▶ Objectifs opérationnels	<p>RESSENTIS / ETAT D'ESPRIT / VALEURS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'expression des craintes et préjugés - Aborder et débattre autour des représentations individuelles et collectives liées au handicap <p>NOTIONS THEORIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apporter des connaissances théoriques sur le handicap et son évolution dans la société (exclusion / intégration / inclusion) - Faire référence à la loi de 2005 sur l'obligation d'accueil dans les dispositifs de droit commun et la non-discrimination - Définir et comprendre les notions : autonomie, accessibilité, équité et égalité - Présenter les structures spécialisées du département de l'Eure et Loir - Aborder les notions de parentalité bousculée - Informer sur les notions de repérage précoce <p>PRATIQUES PROFESSIONNELLES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler et réfléchir à partir de situations concrètes d'accueil d'enfant à besoin spécifique, rapportées par les professionnels et/ou le PRH - Se questionner sur les pratiques inclusives au sein de la structure d'accueil en lien avec le projet pédagogique - Apporter des exemples et conseils de fonctionnement
▶ Public	<p>Professionnel.le.s des structures d'accueil d'éveil et de loisirs (direction et coordination inclus)</p> <p>Groupe de 20 personnes maximum</p>
▶ Localisation	Lieu à déterminer par le gestionnaire (possible sur tout le département)
▶ Format et rythme	<p style="text-align: center;">Intervention réalisée en 6 heures</p> <p style="text-align: center;">Format privilégié : 1 journée</p> <p style="text-align: center;">Autres formats possibles : 2 x 3h ou 3 x 2h</p>
▶ Animation	<p style="text-align: center;">Professionnelle(s) du PRH</p> <p style="text-align: center;">Différents supports sont utilisés : outils pédagogiques ludiques, PowerPoint, vidéos, outils de l'Handithèque...</p> <p style="text-align: center;">L'intervention se veut participative et dynamique</p>
▶ Moyens financiers	Intervention gratuite, prise en charge dans le cadre du fonctionnement du PRH par ses financeurs (CAF, ARS, MSA, SDJES, CPAM)

<p>► Evaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes présentes (feuille d'émergence) - Bilan à chaud (retour questionnaire d'évaluation)
<p>► Logistique</p>	<p>A la charge du PRH :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matériel : pc portable, vidéo projecteur, enceintes - Supports et outils pédagogiques - Document d'évaluation - Livret récapitulatif de l'intervention en format numérique - Bilan écrit de l'intervention <p>A la charge de la structure organisatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation et installation de la salle - Présence et disponibilité du personnel - A l'issue de l'intervention : transmission du livret récapitulatif aux professionnel.le.s (format numérique ou papier)